

2012-5026  
2013-07-31

**ALGICIL-30™**

**Algicide Liquide**

DÉTRUIT LES ALGUES DANS L'EAU DES PISCINES

**DOMESTIQUE**

NO. D'ENREGISTREMENT: 23222, LOI SUR LES P.A.

GARANTIE: Poly [oxyéthylène (diméthyliminio)

Éthylène-dichlorure de (diméthyliminio) éthylène] .....30%

**1 Litre**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**C.P. 425**

**N. Jonas & Co., Inc.**

4525 Adams Circle

Bensalem, PA USA 19020

215-639-8071

**PRÉCAUTIONS** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Dangereux s'il est ingéré. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

**ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser le contenant. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

2012-5026  
2013-07-31

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Administrier un traitement symptomatique.

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:** Toxique pour les organismes aquatiques.

**MODE D'EMPLOI**

1. Pour les eaux qui ne renferment pas d'algues visibles, la dose initiale sera de 130 mL d'Algicil-30 pour piscine par 10 000 litres d'eau de piscine.
2. La dose d'entretien hebdomadaire est de 45 mL d'Algicil-30 par 10 000 litres d'eau de piscine.
3. Dans les eaux qui renferment des algues visibles, surchlorer en suivant les instructions sur l'étiquette du produit de surchloration utilisé et attendre au moins 24 heures avant d'ajouter la dose d'entretien hebdomadaire.
4. Dans les eaux renfermant des algues visibles, lorsque la surchloration n'est pas employée, ajouter 200 mL of de Algicil-30 pour piscine par 10 000 litres d'eau de piscine.

Fait et imprimé aux ÉTATS-UNIS